



Compte-rendu Comité Social Administratif spécial Département du 4 février 2026 Préparation de la rentrée 2026 – Moyens collègues

INFORMATIONS PRINCIPALES :

- treize fermetures de classe,
- 19756,03 HP et 1732,69 HSA pour le département soit 8,07 % HSA (contre 8,08 % cette année),
- IMP : 292,75 + 19 IMP référents harcèlement (0,5 par établissement),
- 107 heures de réserve pour les ajustements de fin d'année,
- 3h pour l'option plein air au Chatelard, 3h pour l'option montagne à Beaufort, 3h pour le dispositif EHP à Jules Ferry,
- projet « grande difficulté scolaire » : 6,1 ETP,
- l'établissement choisi pour « l'accompagnement renforcé » en Savoie est un établissement privé sous contrat,
- les bilangues et EMILE sont dorénavant financés sur la marge.

DL de chaque OS (SNES – UNSA – SNALC – CFDT – FNEC FP FO)

Réponse du DASEN : éléments de contexte : baisse démographique. S'il avait fallu suivre cette évolution d'un point de vue mathématiques il y aurait eu plus de fermetures. Cette marge nous permet donc d'avoir quelques moyens pour le qualitatif.

LES INTERVENTIONS DE FO :

➤ À propos de l'accompagnement renforcé pour l'établissement privé sous contrat « Collège Saint Paul » (St Paul sur Isère) :

Explications de l'administration : la moitié des élèves sont issus de CSP plutôt favorisées mais l'autre partie (sélectionnée par les Apprentis d'Auteuil) rencontre de grosses difficultés en lecture, compréhension des inférences etc. Ajouté à cela, l'établissement fonctionne avec une petite cohorte d'enseignants majoritairement contractuels et novices.

43 établissements ont été sélectionnés sur l'académie avec pour critères des résultats au DNB très bas, pondéré par l'IPS.

L'accompagnement renforcé se traduit par une réponse stricte aux besoins de l'établissement via un projet construit.

C'est un choix académique.

FO dénonce ce choix choquant, questionne les critères de sélection alors que des fermetures de classe en 6ème auront lieu, avec des résultats aux évaluations nationales très faibles notamment en lecture dans certains établissements publics.

M. le DASEN précise que rien n'est dogmatique, que l'établissement a « émergé ».

Les autres OS questionnent la possibilité d'une inspection de l'établissement s'il y a un internat et le choix de cet établissement compte-tenu des financements conséquents du Conseil Départemental pour les établissements privés.

➤ Comment justifier l'écart entre les taux HP/HSA à établissement équivalent ?

Contactez-nous si vous souhaitez des informations : foenseignement73@laposte.net

Réponse de l'administration : prise en compte des ORS et temps partiels. Les CE signalent aussi leur capacité d'absorption. Il y a un dialogue avec les chefs d'établissement sur ce point.

➤ **Pour quelles raisons ne prenez-vous pas réellement en compte les prévisions des CE ?**

Réponse de l'administration : Nous travaillons de concert avec les CE et croisons les informations. Nos prévisions sont liées à des statistiques. Le constat est clair : les prévisions globales du département sont toujours justes. Il s'agit donc d'un jeu de déplacements entre les établissements.

FO questionne cette affirmation car le tableau transmis aux OS ne prend pas en compte les élèves inscrits dans les établissements privés...

➤ **À propos des 6,1 ETP bloqués pour le projet « grande difficulté scolaire » (projet académique) :**

Explications de l'administration : cela correspond à une centaine d'heures qui seront attribuées selon le projet transmis par le CE, projets de lutte contre la grande difficulté scolaire. Il s'agit de proposer un projet « léger » avec des indicateurs. La date butoir est cette fin de semaine (le 6 février) mais l'administration sera bienveillante si des projets arrivent ensuite.

FO dénonce ce choix qui rajoute une charge de travail aux équipes et met en concurrence les établissements entre eux. FO demande à ce que ces 100 heures soient réparties de façon équitable entre tous les collèges publics de Savoie.

M. le DASEN refuse de faire du « saupoudrage ».

Pas de réponse de l'administration sur le classement des établissements, cela ne reflète pas le terrain mais, pas de réponse...

Les OS émettent un avis défavorable à la DG insuffisante et au choix de la « contractualisation » des 6 ETP (par projet). → vote pour l'avis à l'unanimité